

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 10 février 2020 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 3401, rue Olivar-Asselin, lequel est érigé sur les lots 1 983 931 et 1 983 930 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait l'installation d'une clôture d'une hauteur de 1,83 mètre en marge avant, et ce, malgré le Règlement sur les clôtures (R.R.V.M., c. C-5).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez-vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

FAIT à Montréal, le 22 janvier 2020.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert